

# Appel à candidature Matière vive 2024-2025

Un parcours d'accompagnement pour les artistes en Pays de la Loire

vive

vive

Matière  
Matière

Matière

Matière

vive

vive  
Matière



Pôle arts visuels  
Pays de la Loire

vive

# Matière vive, c'est quoi ?

Matière vive est un parcours expérimental d'accompagnement des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation, en Pays de la Loire, sur-mesure, par étapes et à la carte, dans une dimension collective et individuelle s'appuyant sur un programme de compagnonnage pensé avec les professionnel·les de la région.

Matière vive est porté par le Pôle arts visuels Pays de la Loire. Il s'adresse aux artistes en activité dans le champ des arts visuels et domicilié·es en Pays de la Loire. Quel que soit son profil ou sa trajectoire, ce dispositif a été pensé de manière ouverte et inclusive afin que chacun·e se sente légitime à candidater. À l'image de la diversité des adhérent·es du Pôle arts visuels, le dispositif accompagnera des

profils et trajectoires hétérogènes (âges ; minorités de genre ; formation initiale ; autodidacte ; reconversion professionnelle ; implantation géographique sur tout le territoire régional ; travaillant en milieu rural ou urbain, etc.). 15 artistes seront sélectionné·es. L'accompagnement se fera sur un temps long (mars 2024-décembre 2025), prenant en compte la discontinuité des activités et les engagements personnels et professionnels de chacun·e. Les artistes participant au dispositif partageront des temps collectifs et bénéficieront d'un suivi personnalisé au cours desquels ils et elles seront autant entendu·es, sollicité·es, consulté·es, qu'informé·es, orienté·es, conseillé·es dans la structuration et le développement de leur activité et leur processus de création.

## Objectifs

- Prendre du recul sur son parcours
- Rompre son isolement / Élargir son réseau
- Participer à la réflexion en cours sur l'amélioration des conditions de travail des artistes
- Identifier ses compétences / Gagner en confiance
- Monter en compétence sur tous les aspects de son métier : mieux connaître et questionner son environnement professionnel et son fonctionnement, maîtriser les questions administratives, juridiques, comptables et sociales de son activité, développer les moyens pour produire ses œuvres, renforcer la communication et la diffusion de son travail
- Bénéficier d'un soutien dans son parcours professionnel pour franchir de nouvelles étapes dans son développement

## Programme 2024-2025 (sous réserve de modifications)

- 8 rendez-vous individuels et semi-collectif (16h)
- 6 journées collectives d'information pour aborder l'environnement administratif et juridique des activités des artistes-auteur·rices et savoir communiquer (42h)
  - #1 : Le droit d'auteur (7h)
  - #2 : Le régime fiscal et social de l'artiste-auteur·rice (7h)
  - #3 : Contractualisation et rémunération (7h)
  - #4 et #5 : Communication : Présenter son travail, ses recherches artistique à l'oral et à l'écrit et mettre en valeur sa documentation visuelle et textuelle (14h)
  - #6 : Répondre à des appels à candidatures, résidences, commandes publiques et 1% (7h)

→ 6 ateliers thématiques pour approfondir en petits groupes un sujet de façon plus technique ou aborder un enjeu sociétal avec étude de cas, exercices pratiques et mise en application concrète (42h)

#1 : Identifier et trouver des financements publics et privés adaptés à ses projets (7h)

#2 : Compta/Budget/Facturation (7h)

#3 : Arpentage — statut de l'artiste (7h)

#4 : Développer des projets EAC (7h)

#5 : Établir sa stratégie de communication (7h)

#6 : VHSS - Prévenir et agir contre les violences et les harcèlements sexuels et sexistes (7h)

→ Certains besoins seront couverts par ailleurs en rdv individuel (ex : la formation continue) ou par des journées collectives organisées tout au long de l'année par le Pôle arts visuels (ex : écologie)

→ Des temps d'échanges collectifs et de partage d'expérience : Soirée d'accueil ; Séminaire Recherche & Création ; Temps collectif de mi-parcours ; Parcours de visites et de rencontres avec les professionnel·les sur le territoire ; Déplacement collectif dans le cadre d'un événement professionnel en France ou en Europe

→ Compagnonnage: Matière vive favorisera les échanges entre pairs et la mise en relation entre les artistes et les structures des arts visuels en région (galeries, centres d'art, lieux associatifs, ateliers d'artistes, artothèques, Fonds régional d'art contemporain, artist run spaces...) par la mise en œuvre d'un compagnonnage qui prendra diverses formes : résidence, mise en visibilité professionnelle, apport technique, accompagnement artistique, conseils ponctuels, exposition, regard et retour sur un dossier, temps de rencontres, etc.

## Durée du programme

Mars 2024 – Décembre 2025 (22 mois)

## Lieux

Sur toute la Région Pays de la Loire

## Modalités financières

- Le dispositif d'accompagnement est gratuit
- Une allocation forfaitaire des frais de transport des artistes est prévue dans le cadre du dispositif
- Une aide au projet sera allouée à chaque artiste (montant en cours de fixation sous réserve de l'obtention de l'ensemble des financements)

## Prérequis

- Artiste-auteur.rice en activité dans le champ des arts visuels résidant en Pays de la Loire. Une attention sera portée à la diversité des profils et des parcours professionnels : âges ; minorités de genre ; formation initiale ; autodidacte ; reconversion professionnelle ; implantation géographique sur tout le territoire régional ; travaillant en milieu rural ou urbain ; etc.
- Avoir un numéro SIRET et être identifié·e par les organismes sociaux (démarche en cours acceptée)
- Être engagé·e dans une pratique artistique professionnelle (qu'elle soit rémunératrice ou non)

# Dossier de candidature

## Composition

- Fiche d'inscription complétée
- Présentation du travail artistique avec Curriculum Vitae, visuels d'œuvres et, si possible, textes présentant la démarche artistique et/ou textes critiques
- Lettre argumentée (1 page R/V maximum) comprenant et précisant :
  - les pistes de recherche et de travail que le·la candidat·e souhaite développer pendant le parcours
  - les motivations à intégrer le programme d'accompagnement
  - l'engagement que le·la candidat·e est prêt·e à consacrer à des réflexions ou des formes d'actions collectives
  - la disponibilité du·de la candidat·e pendant toute la période du programme, ceci dans le souci de prendre en compte les obligations personnelles, contraintes familiales, professionnelles comme une situation de pluriactivité le cas échéant ou des projets artistiques programmés impliquant une absence longue
- Justificatif administratif d'activité (Avis de situation au répertoire Sirene) — démarche en cours acceptée
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)

→ Les documents doivent être expédiés par e-mail uniquement à [contact@poleartsvisuels-pdl.fr](mailto:contact@poleartsvisuels-pdl.fr), dans un seul dossier PDF réunissant tous les éléments

→ Merci de nommer le dossier PDF de la manière suivante : **NOM\_prenom\_matierevive\_candidature**

## Deadline

- **31 janvier 2024 à 23h59**
- Les dossiers incomplets et/ou en retard ne seront pas traités par le comité de sélection.

## Calendrier

### Dépôt de candidature

du 21 décembre 2023 au 31 janvier 2024

### Webinaire d'information à destination des artistes

9 janvier 2024 de 10h à 11h30

### Réunion du comité de sélection (composé de professionnel·les de la filière représentant une diversité de profils et de compétences : représentant·es de structures, critiques d'art, artistes...)

le 12 février 2024

### Réponse aux candidat·es

le 19 février 2024

### Début de l'accompagnement

mars 2024

### Fin de l'accompagnement

décembre 2025

# Pôle arts visuels Pays de la Loire

---

Créé en 2015 par et pour les professionnel·les, le Pôle arts visuels Pays de la Loire est une association qui fédère l'ensemble des acteur·rices de l'écosystème (structures, artistes, indépendant·es et salarié·es des structures) de sa région. Il déploie ses activités autour de chantiers structurants tels que l'observation, l'accompagnement individuel et collectif, la mise en place de groupes de travail transversaux, la coordination de parcours, l'information, la mutualisation et la diffusion de ressources en lien étroit avec les préoccupations des professionnel·les et des 12 collèges qui le composent. En créant un espace de coopération entre les acteur·rices, le Pôle arts visuels Pays de

la Loire mutualise expertises et compétences pour constituer une ressource mise à la disposition de chacun·e. La constitution de cette plateforme ressource s'appuie sur différents outils : plateforme en ligne, accompagnement et conseil individuel, rencontres et informations professionnelles, développement des réseaux. Elle permet d'accompagner les acteur·rices dans les spécificités de leurs pratiques, de répondre à des problématiques transversales : économie, emploi, formation... et d'être en mesure d'échanger avec des professionnel·les ou institutionnels en dehors du champ de la culture.

---

## Contact

→ **Mélaine Rouger**  
Chargée d'animation réseau, ressource et accompagnement  
06 31 39 41 98  
[melaine.rouger@poleartsvisuels-pdl.fr](mailto:melaine.rouger@poleartsvisuels-pdl.fr)

→ **Pôle arts visuels Pays de la Loire**  
39 rue Félix Thomas, 44000 Nantes  
[poleartsvisuels-pdl.fr](http://poleartsvisuels-pdl.fr)

---

Matière vive est soutenu par la Fondation de France. Le Pôle arts visuels bénéficie du soutien de la DRAC des Pays de la Loire et de la région Pays de la Loire, du département Loire-Atlantique et de la ville de Nantes. Le Pôle arts visuels est membre du CIPAC, de la CRESS des Pays de la Loire et du Réseau Ressources Arts Visuels.

